

N°43/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

OBJET : LOCATION APPARTEMENT T3 LES COSTES

Le 30 septembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 22 septembre 2022

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : HELSEN Véronique (pouvoirs donnés à Sylvie GIRAUD), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés à Julien GRAS)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement de type T3, situé au 266 route du lac aux Costes sera vacant à compter du 16 octobre 2022.

Il propose de fixer le montant du loyer, de la caution et de sélectionner un locataire parmi les demandes adressées en mairie. Il souhaite également que le locataire s'engage à proposer un cautionnaire au moment de la signature du bail.

Monsieur Julien GRAS ne prend pas part au débat et au vote de cette délibération, un membre de sa famille étant candidat à l'offre de l'appartement.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à 10 voix pour et 3 abstentions décide d'attribuer le logement dans l'ordre suivant :

- 1) Madame Tholomé Julia
- 2) Madame Alleq Lucette
- 3) Monsieur et Madame Scaletta

Suite au désistement de Madame Tholomé Julia, l'appartement est attribué à Madame Alleq Lucette.

Le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de louer l'appartement T3 sis au 266 route du lac à Madame ALLEQ Lucette à compter du 1^{er} novembre ou du 1^{er} décembre 2022 en fonction des travaux à réaliser à la mi-octobre lors de la sortie des locataires actuels
- **FIXE** le loyer mensuel sans charge avec le garage à 550 €
- **FIXE** la caution à 550 €
- **DEMANDE** à ce qu'une caution solidaire soit mise en place
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier

COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

**LE MAIRE,
Richard ACHIN**

